

TROIS QUESTIONS À... **ANNIE RÉ, 2^e MAIRE ADJOINT** **DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES** **FINANCIÈRES ET À L'EXÉCUTION** **BUDGÉTAIRE**

Pourquoi avez-vous décidé de lancer un audit sur les comptes de la commune ?

Les finances de la commune sont naturellement la préoccupation première d'une nouvelle équipe municipale. Pour mettre en place une politique municipale réaliste et mener à bien le projet pour lequel les Chavillois nous ont choisis, il était indispensable de connaître les marges de manœuvre existantes, notamment en fonctionnement.

Quelles sont les principales conclusions de cet audit financier ?

La première conclusion est une alerte importante concernant le déséquilibre entre les dépenses et les recettes. L'optimisme affiché par une lecture rapide des comptes administratifs 2007 était illusoire. En définitive, il s'avère que les équilibres financiers de Chaville sont d'un niveau bien inférieur à la moyenne des villes de notre catégorie, même s'ils apparaissent en hausse en 2007. Malgré l'adhésion de la commune à la Communauté d'agglomération Arc de Seine, nos charges de fonctionnement ont sensiblement augmenté. Le principal danger est que cette augmentation, évidemment pérenne, est adossée à des recettes dont les montants sont aléatoires d'une année sur l'autre (cf Tableaux n°3 p.12 et n°4 p.13).



Qu'en est-il de l'endettement de la ville ?

La dette de la ville a également augmenté de 5,8 M€ au cours du dernier mandat, générant des charges supplémentaires en intérêts et capital. Pour mémoire, elle est passée de 1,5 M€ en 1995 à 15,2 M€ à fin 2007 (cf Tableau n°2 page 9). Aujourd'hui, la charge de la dette pour la ville s'élève à 1,5 M€ par an. Parallèlement, la capacité d'autofinancement de Chaville se réduit comme peau de chagrin, les soldes de gestion (équilibre recettes/dépenses) se dégradant. Les investissements nécessitant le recours à l'emprunt, cette situation met Chaville en position difficile. Il nous faut retrouver des marges de manœuvre pour mener à bien notre plan de remise en état du patrimoine et assurer la qualité de service à la population. ■